



## **COMMUNIQUE DE PRESSE**

### **Ce Lundi 30 Janvier 2012 à 14h00**

### **VNF sort les petits fours à l'écluse de CUINCHY**

**Pour inaugurer la nouvelle déchetterie** (en remplacement de l'ancienne qui a brûlé !), Marc Papinutti Directeur Général de VNF et JP Defresne (directeur régional) vont en effet sabrer le champagne !

C'était le moins qu'ils puissent faire pour arroser ce modeste bâtiment qui ne coûte pas moins de 230 000 € A ce prix là, on s'attend à trouver une véritable petite villa ! Que nenni, c'est un truc en planche (idéal comme chacun sait pour éviter un nouvel incendie !) équipé de portes horribles et disposant d'un intérieur somme toute banal qui ressemble à s'y méprendre à une déchetterie.

**Pour porter un toast aux nouvelles bornes de distribution d'eau et d'électricité** : tout juste bien pour alimenter un camping car, ces bornes couteuses ont vocation paraît-il de répondre aux besoins des bateaux de transport ! Après l'achat d'une carte à quelque 11 euros ht, vous pourrez vous fournir en eau potable à raison de 5€30 HT le m<sup>3</sup> qui sera ridiculement débité en près d'une heure. A VNF, on doit prendre les bateliers pour des américains...ou pour des crétins ! Il faut savoir que les tarifs de fourniture d'eau potable en France tournent autour de 3€50 en moyenne : mais attention dans ce prix là il y a bien sûr la fourniture de l'eau mais surtout le traitement des eaux usées (dans les stations d'épuration) qui est la part la plus importante. Pour un bateau, il n'y a pas lieu de faire payer le traitement puisqu'il n'y en a pas...et VNF ne le paye pas ! Mais il facture encore plus cher aux usagers...qui paient déjà et cher un accès au réseau fluvial sans aucune contrepartie en terme de service aux usagers.

**Cuinchy, symbole de l'exclusion des bateliers** : un récent avis à la batellerie interdit désormais le stationnement des bateaux à l'estacade de Cuinchy : des riverains « bien placés » ne supportaient pas la présence de la gente batelière sous leur fenêtre ! Ainsi, les bateaux en attente de déchargement pour Isbergues qui n'avaient que cet espace d'attente se voient obligés de se débrouiller autrement quitte à se faire piller le bateau en des lieux malsains ! Un gros progrès en matière de service aux usagers !!!

**Le Ghetto de Béthune** : les gros bateaux sont interdits depuis Juillet 2011 d'entrer dans l'ancien canal vers le point de stationnement qui était aussi le lieu de rassemblement traditionnel des petits et gros bateaux pour les fêtes de famille : c'est fini ! L'apartheid est mis en place par VNF et il est temps d'imaginer un jumelage avec Varsovie pour dénoncer ce Ghetto, préfiguration de l'extermination des petits bateaux sur nos voies navigables de France : c'est déjà une réalité perceptible avec l'état lamentable de nos petits canaux et les choix de VNF d'automatiser ses ruines pour réduire les effectifs en place.

**Le courrier « VERBOTEN » à Palluel** : Le responsable de la Kommandantur locale a interdit aux agents en poste à l'écluse de Palluel d'assurer la réception du courrier destiné aux bateliers qui le récupéraient en passant. Dans un métier itinérant comme le nôtre, il était d'usage depuis toujours de « faire réexpédier son courrier aux écluses « clefs ». L'autorité locale de VNF a jugé ce service intolérable : comme à Béthune, il faut les isoler...que diantre, ces manants nomades n'ont qu'à se débrouiller ! A quand la mise en place d'un service de censure ?

**Voilà ce qu'il en est de la volonté réelle de VNF de développer un service aux usagers digne de ce nom : y a-t-il une seule bonne raison (hors la volonté de nuire) qui justifie ces dispositions restrictives prises sans aucune concertation avec les bateliers ?** Le récent engagement du Président de VNF, Alain GEST, à l'assemblée Nationale pour s'opposer (*dans le projet de loi du nouveau VNF*), à l'intégration d'un amendement créant un « comité national de service aux usagers » est révélateur :

.VNF ne veut surtout pas travailler de façon rigoureuse à l'élaboration de règles garantissant l'hygiène, la sécurité et le cadre de vie des navigants.

.VNF a créé une « sous commission » à la *commission nationales des usagers* pour ces questions : déjà que la commission est totalement bidon, sans statut, sans règlement intérieur ni règle de désignation de ses membres, ni obligation de respecter le moindre avis formulé, chacun voit bien que la *SOUS-COMMISSION* sera le lieu idéal pour inhumer les problèmes.

**TOUT CECI N'EMPECHE PAS VNF D'AFFIRMER UNE STRATEGIE DE RENOUVEAU DU FLUVIAL !**  
**Qui doit certainement passer dans ses plans par une épuration du monde de la batellerie ???**  
**En tous cas, rien à voir avec un quelconque renouveau social pour les travailleurs des fleuves !**